

BE-A0521_721367_802004_FRE

Inventaire des archives de la communauté
de Chanly, 1726-1802



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	3
Consultation et utilisation.....	4
Conditions d'accès.....	4
Conditions de reproduction.....	4
Recommandations pour l'utilisation.....	4
Histoire du producteur et des archives.....	5
Producteur d'archives.....	5
Nom.....	5
Historique.....	5
Compétences et activités.....	5
Archives.....	6
Historique.....	6
Acquisition.....	7
Contenu et structure.....	8
Contenu.....	8
Sélections et éliminations.....	8
Accroissements/compléments.....	8
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	9
I. Généralités.....	9
II. Territoire.....	10
III. Fiscalité.....	11
IV. Comptabilité.....	12
V. Procès et litiges.....	13
VI. Culte.....	14

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:
Communauté de Chanly

Période:
1726 - 1802

Numéro du bloc d'archives:
BE-A0521.3238

Etendue:

- Dernière cote d'inventaire: 24.00
- Etendue inventoriée: 0.20 m

Dépôt d'archives:
Archives de l'Etat à Arlon

Producteurs d'archives:
Communauté de Chanly, 1726 - 1802

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS

Le fonds est librement communicable.

CONDITIONS DE REPRODUCTION

Pour la reproduction des documents d'archives, les règles et tarifs en vigueur aux Archives de l'État sont d'application. Seuls les documents en bon état peuvent être reproduits.

RECOMMANDATIONS POUR L'UTILISATION

Le fonds est de faible ampleur et ne concerne que le XVIIIe siècle. Il porte peu de traces des activités culturelles (engraissement, ensemencement et récoltes) ou herdales de la communauté ¹, mais a plutôt conservé les documents relatifs à la fiscalité et à la gestion des biens immobiliers. Les généalogistes apprécieront d'y retrouver mention de nombreux habitants.

1 M. WATELET, " Les communautés rurales de l'Ardenne centrale au XVIIIe siècle. Les caractéristiques élémentaires de leur cohésion ", dans Les Structures du pouvoir dans les communautés rurales en Belgique et dans les pays limitrophes, (XIIe-XIXe siècle) : 13e Colloque International, Spa, 3-5 sept. 1986. Actes, Bruxelles, 1988 (Collection Histoire. Série in-8°, n°77), p. 198-202.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Communauté de Chanly.

HISTORIQUE

Sous l'Ancien Régime, la communauté de Chanly est liée au domaine et ban de Wellin, propriété de l'abbaye de Stavelot-Malmedy. Cependant, étant donné l'éloignement géographique de ce domaine, l'abbaye de Stavelot s'est adjoint les services d'avoués laïques, les comtes puis ducs de Luxembourg. Dès le début du XIV^e siècle, le comte-avoué disposait de la terre de Wellin comme d'un bien du domaine comtal luxembourgeois. Cette terre formait avec Mirwart et Villance, la seigneurie de Mirwart, fief du duché de Luxembourg. Les différents niveaux de pouvoir sur le territoire de Chanly se répartissaient donc entre le seigneur de Mirwart (seigneur hautain) et l'abbaye de Stavelot-Malmedy (seigneur foncier), ce que chacun ne manqua pas de contester². Les communs habitants de Chanly, établi le long de la route de Givet à Saint-Hubert, connaissaient une semi-indépendance, liée à l'éloignement des seigneurs³. L'arrière-fief de Chanly avait d'ailleurs conservé une cour autonome, la cour d'Une, qui exerçait la basse justice sur le territoire du village⁴.

En 1795, au moment de la réunion de la Belgique et du pays de Liège à la République française, la communauté de Chanly disparaît, suite à la création du nouveau canton municipal de Wellin et du département de Sambre-et-Meuse, puis de la commune de Chanly en 1800⁵.

COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

La vie des campagnes sous l'Ancien Régime s'inscrit dans trois institutions différentes : la seigneurie, la paroisse et la communauté. Selon Georges

2 M. BOURGUIGNON, " Note sur l'ancienne juridiction de Wellin ", dans *Ardenne et Famenne*, 1963, n°1, p. 2-4 ; A. LARET-KAYSER, " Chanly ", dans *Communes de Belgique. Dictionnaire d'histoire et de géographie administrative*, sous la dir. de H. HASQUIN, s.l., 1980-1981, p. 285-286 ; M. PEKEL, *Wellin du VI^e au XVI^e siècle*, mémoire de licence de l'université catholique de Louvain, 1987, p. 95-109 ; G. MENNE et E. BRUTSAERT, *Histoire et patrimoine des communes de Belgique. Province de Luxembourg*, Bruxelles, Racine, 2011, p. 377-378.

3 Sauf durant les périodes de guerre, comme au XVII^e siècle, lorsque les troupes françaises ravagèrent plusieurs fois le village, faisant payer la soumission à l'Espagne de la seigneurie de Mirwart ; A. LARET-KAYSER, op. cit., p. 285-286 ; M. PEKEL, op. cit., p. 95-109.

4 M. BOURGUIGNON, op. cit., p. 3.

5 F. JACQUET-LADRIER et M.-S. DUPONT-BOUCHAT, " Le département de Sambre-et-Meuse sous le régime français. Divisions territoriales et population ", dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. 72, 1998, p. 55-56.

Hansotte, la communauté rurale est un groupe humain, un ensemble des ménages d'une même localité représentés par leurs chefs, qui s'organisent pour poursuivre la réalisation d'objectifs communs : exécuter leurs obligations collectives (fiscales, seigneuriales, paroissiales), répartir entre eux la jouissance des droits d'aisance, contester leurs obligations ou défendre leurs droits. La plupart des communautés villageoises se sont formées au sein du cadre seigneurial et sont soumises à la tutelle du prince. Autogérées, elles n'ont pas de chef permanent, mais des mandataires occasionnels. Les affaires de la communauté sont administrées lors de plaids généraux ou d'assemblées⁶.

Au XVIII^e siècle, on peut estimer la population chanlynoise à environ 250 personnes, vivant de l'agriculture et de l'élevage. Les habitants cultivent essentiellement de l'épeautre, du seigle et de l'avoine sur les terres labourables (soumises à l'assolement triennal) ou sartables. Ces dernières, de moindre valeur agricole, sont dévolues à la culture du seigle, de l'avoine ou " mises en virées "⁷.

La communauté de Chanly disposait aussi de vastes bois, où elle pouvait jouir " d'usages " : entre autres, se fournir en bois d'œuvre ou de chauffage, faire paître le bétail et essarter⁸.

Enfin, le village, construit autour de la Lesse, disposait d'un moulin banal, où tous les sujets du ban de Wellin devaient apporter les grains à moudre⁹.

ARCHIVES

HISTORIQUE

Les archives de la communauté étaient conservées par l'administration communale de Chanly puis, à partir de 1977, par celle de Wellin. Le 22 octobre 2013, le Collège communal de Wellin décide de collaborer avec les Archives de l'État à Arlon afin d'effectuer des tris et des éliminations d'archives postérieures à 1977, de transférer aux Archives de l'État des archives

6 G. HANSOTTE, " Les communautés rurales au pays de Stavelot ", dans Les communautés rurales. Rural communities. Cinquième partie. Europe occidentale et Amérique. Synthèse générale, Paris, 1987 (Recueil de la société Jean Bodin pour l'histoire comparative des institutions, XLIV), p. 360 et 375 ; E. TANDEL, Les communes luxembourgeoises, t. VIB, arrondissement de Neufchâteau, Arlon, 1893, p. 1246 ; B. DUMONT, Guide des fonds et collections des Archives de l'État à Liège, t. III, Bruxelles, 2012 (Archives générales du Royaume. Guides 79), p. 26-28.

7 La mise en virée consiste à mettre en culture une parcelle forestière, après débardage et brûlage des brindilles et des herbes sèches. L'organisation des sols est souvent contestée parmi les habitants des Chanly, particulièrement lorsqu'il s'agit de l'attribution des terres d'aisance, qui appartiennent à la communauté, mais que chacun peut exploiter pour son propre compte. Les laboureurs, propriétaires d'autres terres, sont prêts à laisser le temps au bois de croître à nouveau ou à semer de l'avoine qui nécessite, après sa récolte, une longue jachère de 12 ans. Pour les manœuvriers par contre, ces terres d'aisance sont les seules qu'ils peuvent cultiver et ils veulent les exploiter à un rythme plus élevé, en y semant du seigle ; M. PEKEL, " ...des champs... des forêts ", dans Chanly aux temps oubliés, Centre d'Histoire et de Traditions de Wellin, 1992, p. 76-77.

8 M. PEKEL, " ...des champs...", p. 79-80.

9 Y. BARBAZON, Chanly et son moulin, plus d'un millénaire de vie commune, Chanly, 2017.

communales *ante*1977 et de faire dresser par les Archives de l'État un inventaire des archives de chaque commune avant fusion ¹⁰.

Suite à cette décision, les archives communales de Chanly sont déposées aux Archives de l'État à Arlon en 2014. Les archives de la communauté de Chanly, juridiquement propriété de l'État, car produites par une institution d'Ancien régime, ont été retrouvées parmi ces documents.

ACQUISITION

Dépôt inscrit au registre des acquisitions des Archives de l'État à Arlon le 1er février 2014 sous le n° 2014/02.

10 Archives de l'État à Arlon (AÉA), Dossier central, dossier " Commune de Wellin ".

Contenu et structure

CONTENU

Le fonds contient un seul registre et plusieurs pièces, produits au cours du XVIIIe siècle et portant essentiellement sur la fiscalité et la comptabilité. Six articles concernent des litiges, notamment celui qui oppose la communauté et le seigneur de Mirwart au sujet des bois de Wellin. D'autres documents sont relatifs à l'engagement et aux rétributions des ministres du culte. À noter également : un état des frais occasionnés aux habitants, par les troupes françaises et autrichiennes en 1792-1794 ¹¹.

Langues et écriture des documents

Les documents sont rédigés en français.

SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

Aucun document n'a été éliminé.

ACCROISSEMENTS/COMPLÉMENTS

Aucun accroissement n'est prévu.

11 Déjà mentionné par Émile Tandel en 1893 ; E. TANDEL, op. cit., p. 1253.

Description des séries et des éléments

- 1** I. GÉNÉRALITÉS
Registre de la communauté. 1726-1794. 1 volume
- Registre aux tailles et impôts. 1726-1794.
" Décision que les ayants seront réglés en virée par six hommes désignés ". 1737.
Registre des dépenses. 1771-1778.
Transcription des pièces de procès des bois du ban de Wellin contre le seigneur de Mirwart en 1769-1770. 1770.
Actes divers. 1736-1770.
- 2** Note relative à la décision " en pleine assemblée " de suivre la convention du 15 août 1768 au sujet des virées. 15 mai 1780. 1 pièce

II. TERRITOIRE

- 3 Acte devant les échevins du ban de Wellin, entre les communs manants et habitants de Chanly, d'une part, et Martin Bodard de Chanly, d'autre part, relatif à un échange immobilier (cession par la communauté d'un jardin propre à y bâtir sis à Marcatin contre un bien sis au lieu-dit Quisichamps [Cougichamps ?]). 7 avril 1736.
1 pièce
- 4 Acte du 6 juillet 1765 entre les communautés de Chanly et de Resteigne relatif à l'abornement entre les deux bans, au lieu-dit Outre-Lesse. [1765].
1 pièce

III. FISCALITÉ

- 5 Avis de paiements et reçus de la quote-part de la communauté de Chanly dans les impôts demandés à la seigneurie de Mirwart. 1749, 1752, 1764, 1769-1771, 1781, 1784, 1789. 12 pièces
- 6 Reçu de la somme de 16 florins des habitants de Chanly pour leur quote-part dans la levée des recrues. 7 janvier 1765. 1 pièce
- 7 " Taille qu'on a levée à Chanly pour payer des faux frais ". [Fin XVIIIe siècle]. 1 pièce

IV. COMPTABILITÉ

- 8 Documents relatifs à la création d'une rente de 15 écus, passée par la communauté au profit de Bernard Faigue, receveur au bureau de Tellin, le 10 avril 1759. 1759, 1763-1764, 1768-1769. 1 chemise
- 9 Attestation que N. [Nicolas] Pierard de Chanly a donné sur le " conte de la banalitez ", 15 escalins 2 patards à Albert Lemberg de Fays, pour se rendre à Luxembourg. 4 mai 1769. 1 pièce
- 10 Pièce relative à la vente d'une virée de bois, " derrière Fays ", par Jean Robert au nom de la communauté, à Cloteau, marchand de Givet [FR]. 1770. 1 pièce
- 11 Estimation des dommages causés à la terre de Guillaume Pierson, " derrière Marcatin ", par les trous et fossés que les membres de la communauté ont creusés pour extraire la terre afin de restaurer leur maison. 4 septembre 1789. 1 pièce
- 12 État des frais payés aux habitants de Chanly pour diverses tâches effectuées pour la communauté, notamment des travaux à la maison du vicaire. [1789]. 1 pièce
- 13 État des frais encourus par les habitants et la communauté suite aux livraisons et fournitures faites aux troupes françaises et autrichiennes en 1792-1794. 1794-1795. 1 chemise
- 14 Relevés de sommes versées aux habitants, notamment pour le remboursement de frais de déplacement, le paiement de messe et des gages du vicaire. Mai 1795. 1 pièce
- 15 Compte de [Jacques Melchior] Herman relatif à des remboursements à des habitants de Chanly, notamment pour frais de transport et " avoir travaillé au pont ". [1795]. 1 pièce

V. PROCÈS ET LITIGES

- 16 Reçus et déclaration de dépenses induites par le procès devant le Grand Conseil de Malines opposant la communauté de Chanly et le curé de Wellin, Joseph Benoit Mathieu, au sujet d'une partie de bois. 1758- 1759.
1 chemise
- 17 Reçu par Charles Antoine Pochet d'une somme de 36 écus pour laquelle il renonce à son action intentée contre la communauté, relative à une part de bourgeoisie lui tenant. 7 février 1785.
1 pièce
- 18 Actes des 6 janvier 1669, 5 septembre 1761 et 3 novembre 1773 relatifs à un conflit entre Gilles Fagne et la communauté, relatif à la propriété d'une prairie située au " Rieu du Cougy ", que Gilles Fagne prétend détenir par son épouse Catherine Desense. 1786, [XVIIIe siècle].
3 pièces
- 19 Déclaration par laquelle Joseph Bertrand de Halma reconnaît avoir coupé abusivement un petit canton de bois appartenant à la communauté, au lieu-dit Longbairont. 13 mai 1789.
1 pièce
- 20 Procès entre la communauté de Chanly et Marie Marguerite Golinvaux, veuve de Jean Joseph Albert, au sujet d'une part de bois que la communauté lui devait. 1789.
1 chemise
- 21 Documents relatifs au procès des bois du ban de Wellin. 1796-1802, [XVIIIe siècle].
1 chemise

VI. CULTE

- 22 Contrat entre la communauté et le prêtre [Jean-Joseph] Hupet, résidant à Chanly. 26 mars 1775, [XVIIIe siècle].
2 pièces
- 23 Liste des sommes que les bourgeois de la communauté ont versées ou doivent verser pour payer les gages du vicaire [J.-B.] Henoumont, en 1790 et 1792-1793. 1790, 1795.
2 pièces
- 24 Acte du 15 mars 1690 devant les échevins du ban de Wellin, entre d'une part Jacques Moye, pasteur de Wellin, et d'autre part Jacques Toussaint, Pierre Desense, Jean Lambert et Henry Herman, commis de la communauté de Chanly, fixant un accord où le pasteur renonce à son appel devant le parlement de Metz, paye 13 patacons 1/2 aux habitants de Chanly et s'engage à mettre des cordes aux cloches " tante et si longuement qu'il sera pasteur ". [XVIIIe siècle].
1 pièce